Le contrat de la SDE prolongÃ© d'une annÃ©e

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2010

L'Ã‰tat, qui avait annoncÃ© il y a quelque mois sa volontÃ© de ne pas reconduire le contrat d'affermage qui le lie Ã la SÃ©nÃ©galaise des Eaux - SDE, au terme de la premiÃ¨re prolongation de 5 ans qui doit s'achever en 2011, vient de faire machine arriÃ¨re. Lors de l'examen de son budget Ã l'AssemblÃ©e nationale, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique, Oumar Sarr, a annoncÃ© que les engagements du gouvernement avec la SDE ont Ã©tÃ© repoussÃ©s jusqu'en dÃ©cembre 2012. InterpellÃ© sur les raisons de cette nouvelle prolongation malgrÃ© la dÃ©cision ferme qu'il avait annoncÃ©e Ã Mbour, Oumar Sarr la justifie par des problÃ¨mes techniques. "Nous l'avons prolongÃ© jusqu'en dÃ©cembre 2012 afin de nous permettre d'avoir le temps de confectionner un bon dossier d'appel d'offres. Nous maintenons toujours l'option de la concession intÃ©grale des eaux mais il nous faut du temps pour sÃ©lectionner le meilleur opÃ©rateur possible. C'est pourquoi, nous avons Ã©tÃ© obligÃ© de prolonger jusqu'au 31 dÃ©cembre 2012", a indiquÃ© le ministre, aussi maire de Dagana. Comme annoncÃ© il y a quelque mois, l'Ã‰tat est en train de rÃ©flÃ©chir sur un nouveau schÃ©ma qui lui permettrait de se dÃ©sengager de l'investissement qu'il fait actuellement dans la production Ã travers la SociÃ©tÃ© nationale des eaux du SÃ©nÃ©gal - SONES. Dans ce dessein, le gouvernement souhaite, en effet, mettre en place une structure privÃ©e capable de gÃ©rer Ã la fois les investissements, c'est-Ã -dire les rÃ©alisations de la SONES et la distribution de l'eau. Ce qui n'est pas le cas dans le contrat de la SDE, cette derniÃ¨re ne s'occupant que de la distribution de l'eau dans le pays a contrario de la SONES qui gÃ¨re le patrimoine et le contrÃ´le de la qualitÃ© de l'exploitation et du service. Rappelons que la SÃ©nÃ©galaise des eaux Ã©tait liÃ©e Ã l'Etat du SÃ©nÃ©gal par un contrat d'affermage d'une dÃ©cennie. Ainsi, Ã la fin de cette premiÃ¨re pÃ©riode, qui s'est dÃ©roulÃ©e du 23 avril 1996 au 22 avril 2006, le gouvernement avait prolongÃ© le bail jusqu'en dÃ©cembre 2011. Cependant, mÃªme si des arguments techniques ont Ã©tÃ© avancÃ©s pour justifier ce report, localement on y voit surtout la volontÃ© d'Ã©viter un risque de probables difficultÃ©s de distribution de l'eau, malvenues en pÃ©riode prÃ©-Ã©lectorale.

Seyni Diop, WalFadjri (Dakar) - AllAfrica 15-11-2010